

# T3 P2 - Guide téléphone d'action "anonyme"

**Attention :** Ici, le terme de téléphone dit « anonyme » n'est utilisé non pas pour insinuer qu'il sera toujours anonyme à coup sûr (cet anonymat peut être compromis), mais que nous réduisons le plus possible les chances qu'il puisse être associé à votre identité (le risque zéro n'existe pas)

## Glossaire :

- GAV : Garde à vue
- FDOs : Forces de l'ordre

Pour voir dans quel cas de figure avoir un téléphone d'action « anonyme » ou non « anonyme », vous pouvez consulter [en cliquant ici](#) le document sur les stratégies recommandées selon les cas de figure.

## De quoi s'agit il ?

Contrairement à un téléphone d'action « basique » pouvant être attaché à votre identité, le téléphone d'action « anonyme » nécessite un certain nombre de précautions, pour qu'il ne soit pas directement relié à votre identité.

Bien sûr, cet anonymat n'a rien d'infaillible et il peut être compromis, nous y reviendrons plus loin dans ce document.

## Comment un téléphone est-il « identifiable » ?

Avant de vous expliquer comment avoir un téléphone détaché de votre identité, expliquons rapidement comment un téléphone peut généralement être associé à votre identité.

Il existe tout d'abord 2 identifiants uniques (un peu comme des plaques d'immatriculation) permettant d'identifier votre carte SIM et votre téléphone :

- Le code IMSI pour la carte SIM
- Le code IMEI pour le téléphone en lui même

Quand votre téléphone se connecte au réseau mobile, que ce soit pour les appels/sms, ou pour internet, il se connecte inévitablement à des antennes relais, on appelle cela « borner », à partir de ce moment, il est possible de savoir quel couple de code IMSI/IMEI s'est connecté à quel endroit.

Que vous soyez à ce moment là derrière des logiciels comme Tor ou un VPN censés protéger votre IP sur internet ne change rien, on voit quand même sur quelles antennes relaiées le téléphone s'est connecté, ainsi que ses codes IMEI et IMSI.

### **On détecte votre identité à partir de votre téléphone dans les cas suivants :**

- Si votre carte SIM est associée à un abonnement téléphonique associé à votre identité, on sait que c'est vous.
- Si le code IMEI de votre téléphone a déjà été associé à votre identité, soit parce qu'il a été utilisé avec une SIM associée à votre identité, parce que la police à pus vous identifier et récupérer votre téléphone, ou qu'une autre association entre vous et ce tel a pus être faites antérieurement, on sait que c'est vous.
- Si votre téléphone borne (se connecte) depuis chez vous, on sait que c'est vous.
- Si le téléphone borne à côté d'un autre téléphone associé à votre identité (ex : votre tel perso, ou votre tel non « anonyme »), le lien est fait, et on sait que c'est vous.  
On sait aussi potentiellement que c'est vous si vous avez éteint l'autre téléphone avant, car ils auront quand même borné au même endroit en un laps de temps assez court.

# Comment avoir mon téléphone « anonyme » ?

Maintenant que l'on a vue rapidement comment votre téléphone, ou votre carte SIM, pouvaient être associés à votre identité, nous allons maintenant voir comment utiliser un téléphone en action sans que l'on sache que c'est vous.

## Le téléphone :

Tout d'abord, concernant le téléphone, vous devez prendre un téléphone **qui n'a jamais été utilisé par vous ou l'un.e de vos proches**, sinon étant donné qu'il aura déjà été associé à votre identité ou celle d'un.e de vos proche, on saura que c'est vous.

Vous pouvez en acheter un en occasion, chez "cash affaires" ou autre. Le plus important est bien entendu qu'il puisse faire tourner les applications dont vous avez besoin, mais aussi **que vous l'achetiez en liquide**, sinon, les informations pouvant faire le lien entre votre identité et ce téléphone existent quelque part et peuvent potentiellement être utilisés par les forces de l'ordre. Des lois telle que le RGPD sont censée limiter l'accès à ce genre de données y compris par l'état, mais par mesure de précaution, faisons comme s'ils n'allaient pas être « fairplay » (ils sont loin de toujours l'être tant qu'ils ne se font pas prendre).

**Pour acheter un téléphone en liquide**, il faut aller sur place dans une boutique qui en vend, et qui l'a en stock, toute commande, en ligne ou non, nécessite généralement des données sur votre identité, ce que vous rend bien sûr potentiellement traçable

Vous pouvez essayer de l'acheter sur leboncoin à condition que vous sachiez vous rendre anonyme sur le net, que vous le récupériez de la main à la main et que vous payiez en cash. Pour votre information, leboncoin n'est pas utilisable sur TOR, nous vous conseillons de l'utiliser avec un compte anonyme, via un wifi publique, ou derrière un VPN.

## La carte SIM :

Si vous voulez que votre téléphone « anonyme » ait accès au réseau mobile, vous devez acheter une carte SIM, mais pas n'importe quel type de carte SIM.

Il faut acheter une **carte SIM prépayée**, il s'agit d'une carte SIM que vous achetez bien entendu **en liquide**, et dont le forfait (x euros d'appels/SMS, x go d'internet) peut lui aussi être acheté en liquide, pour une durée généralement de 30 jours, sans aucun lien avec votre identité

### La carte SIM

Vous pouvez acheter des cartes SIM prépayées en liquide sur place dans les enseignes suivantes :

- Orange
- SFR
- Bouygues
- Bureau de tabac (Lycamobile, Lebara mobile)

Vous pourrez aussi peut être acheter à ces même endroits en liquide un téléphone d'action pas trop cher, n'achetez pas et ne commandez surtout pas de carte SIM en ligne car elle sera reliée à votre adresse ou à votre carte bancaire.

Nous vous recommandons les cartes SIM LycaMobile pour différentes raisons (facilité d'utilisation, très peu regardant sur l'identité, facilement trouvable...), vous pourrez les trouver en bureau de tabac pour 0€ si c'est une carte SIM vide ou au prix du forfait si elle en contient déjà un, cela est écrit sur la pochette de la carte SIM.



Carte SIM contenant un forfait à 9€90



Carte SIM à 0€

Il arrive très régulièrement que le buraliste essaye de vous vendre cette carte SIM, il demande parfois 5 ou 10€, dans ce cas, refusez et allez dans un autre bureau de tabac, les buralistes ont normalement pour rôle de distribuer des cartes SIM LycaMobile et non de les vendre, ils touchent une commission lorsque vous l'activez, il y a juste certains buralistes moins consciencieux que les autres.

Les trois raisons d'acheter une carte SIM autre que LycaMobile sont :

- On peut imaginer que si vous faites une action à hauts risques dans un lieu reculé en utilisant un téléphone sous LycaMobile, à posteriori, lorsque la police viendra consulter les antennes, elle pourra facilement identifier votre téléphone car c'est assez rare que des personnes lambda soient sous LycaMobile. C'est un peu comme si vous passiez sous les caméras cagoulées, vous êtes anonymes mais on peut vous suivre
- Lorsque votre forfait LycaMobile est fini, votre carte SIM rentre dans un état où vous ne pouvez plus appeler mais vous pouvez toujours recevoir des SMS et appels de la part d'autres personnes, vous conservez alors votre numéro de téléphone. Chez LycaMobile, vous avez 3 mois pour remettre un forfait sur votre carte SIM, si vous ne le faites pas, elle sera désactivée, vous ne pourrez plus jamais l'utiliser et vous perdrez définitivement votre numéro. Pour certaines utilisations, il peut être intéressant d'utiliser un autre opérateur qui a une durée de "péremption" plus élevée, SYMA par exemple vous laisse 6 mois pour remettre un forfait sur votre carte SIM avant désactivation de cette dernière.
- Il est possible que LycaMobile n'ait pas de réseaux là où vous souhaitez utiliser votre téléphone, cela a très peu de chances d'arriver car LycaMobile utilise le réseau de Bouygues Telecom qui a une très bonne couverture mobile, elle représente 99% de la population et 97% du territoire couvert. Mais si cela arrive, nous vous conseillons d'essayer un autre opérateur (Orange, SFR ou Free), par

exemple si vous vivez en ZAD dans un coin totalement paumé.

## Les recharges

Les recharges permettent comme leur nom l'indique de recharger le forfait de votre SIM prépayée, vous pouvez les acheter en liquide au même endroit que là où vous achetez la SIM. Contrairement aux cartes SIM LycaMobile, les recharges LycaMobile sont toujours disponibles dans les bureaux de tabac et le buraliste n'essayera pas de vous arnaquer.

Une recharge contient un code, à rentrer sur votre téléphone « anonyme » équipé de la carte SIM prépayée, pour la recharger, il suffit de suivre les instructions écrites sur la recharge. Il en existe pour les appels/sms, ou internet etc ...

Chez LycaMobile nous vous conseillons deux forfaits :

- 5€ : vous aurez accès à quelques choses comme 5Go d'internet, appels et sms illimités pendant 1 mois

- 15€ : 40Go d'internet, appels et sms illimités pendant 1 mois

Votre choix dépendra de l'utilisation que vous voulez en faire. Pour une action, le forfait de 5€ sera très largement suffisant. Ces forfaits vous permettent aussi d'avoir accès à internet à l'étranger.

**!! Attention !! N'activez jamais votre recharge chez vous, chez l'un.e de vos proches, ou à côté d'un téléphone associé à votre identité, nous reviendrons juste en dessous sur toutes les précautions à prendre**

Chaque recharge a une durée limitée (souvent 30 jours), il faut donc penser à aller recharger avant une action si la dernière a expiré.

Si vous choisissez LycaMobile, les prix en ligne sont différents des prix que vous trouverez chez le buraliste, cela est dû au fait que ce sont les prix si vous payez en ligne. Ils ne sont donc pas représentatifs de la réalité.

Si vous ne choisissez pas LycaMobile, je vous recommande, en allant sur le site internet du distributeur de votre choix, d'identifier en avance ce que vous voulez acheter (à quel prix), et de le demander quand vous allez en boutique avec l'argent liquide qu'il faut. Cela peut éviter des « malentendus » et d'acheter trop cher ce dont vous n'avez pas besoin.

## L'authentification

Dans la loi française, les opérateurs ont l'obligation de vous demander votre identité lorsqu'ils vous fournissent une carte SIM, vous avez en général 30 jours pour donner votre identité sous peine de voir votre carte SIM bloquée, ce temps peut dépendre de votre opérateur.

Chez LycaMobile vous avez 30 jours pour la donner vous avez donc deux possibilités :

- Donner une identité fictive : pour donner votre identité il faut remplir un formulaire en ligne, nous vous conseillons de le faire à partir de votre smartphone si c'est possible, via TOR ou un VPN, éventuellement sur un wifi public (par ordre de sécurité). Dans ce formulaire vous n'avez qu'à mettre un nom, un prénom, une adresse... fictif, les seuls endroits qui peuvent poser problème

c'est lorsque l'on vous demande votre numéro de carte d'identité et un scan de cette dernière. La plupart des opérateurs ne vérifie pas ces informations, ils est donc conseiller de mettre une identité totalement fictive, un numéro de carte d'identité fictif semblable a un vrai, ainsi que mettre une photo lambda qui n'est ni la carte d'identité de quelqu'un d'autre, ni une fausse carte d'identité fait par vos soins via un logiciel de retouche d'image, ces deux dernieres solutions vous font risquer "usurpation d'identité" ainsi que "faux et usage de faux". Chez LycaMobile vous pouvez donner une identité loufoque accompagnée d'une photo de votre chien et tout marchera bien.

- Ne pas donner d'identité : si vous souhaitez utiliser votre carte SIM seulement pour une action, il n'est pas utile de donner une quelconque identité. Vous pouvez aussi décider de changer de carte SIM tout les mois, vu qu'elle sera desactivées tout les mois et que votre forfait dure 1 mois, cela est moins écologique mais peut légèrement embêter une potentielle surveillance policière. Si vous choisissez de ne pas donner votre identité, vous recevrez tout les jours un SMS vous mettant la pression disant que LycaMobile va bloquer votre carte SIM très prochainement, n'ayez pas peur, ils ne le feront qu'au bout 30 jours.

## Configurer le téléphone (si besoin)

Il est fort probable que vous n'arriviez pas à accéder à internet de suite avec votre carte SIM prépayé, pour résoudre ce problème il faut que vous alliez dans les réglages de votre portable, dans données cellulaires et que vous bidouillez un peu au niveau de "Réseau de données cellulaires", chez iOS il vous suffira d'activer "Utiliser les réglages de l'opérateur". Si vous partez à l'étranger, vous devrez surement activer l'option d'"itinérance".

Pour configurer le téléphone, que ce soit un « anonyme » ou non, si vous installer des applications comme Signal ou autre, sur Android, vous pouvez en installer sans avoir à créer de compte Google grâce à l'application « Aptoide ».

Pour installer cette application Aptoide, vous pouvez la télécharger sous forme d'un fichier sur le site du même nom, et l'installer en exécutant le fichier.

## Pour résumer

J'achète en liquide et sur place, un téléphone qui n'a jamais été utilisé par moi ou l'un.e de mes proches, dans une enseigne, ou une boutique, en occasion ou neuf.

J'achète en liquide et sur place, dans une des enseignes listées ci-dessus, une carte SIM prépayée, avec recharge correspondant à mon besoin.

J'active et j'utilise ensuite la SIM (si pas déjà fait), **surtout pas chez moi**, ainsi que la recharge.

Je peux ensuite configurer mon téléphone en installant ce dont j'ai besoin, chez moi ou ailleurs  
**!! Attention !! Si chez moi, uniquement en Wifi, en mode avion, et facultativement derrière un VPN**

# !! Précautions de sécurité à prendre

Les mêmes précautions que pour un téléphone d'action non « anonyme »

- S'assurer de le garder « clean », en le réinitialisant après vous l'être procuré, et en mettant dessus uniquement les données/applications dont vous avez besoin.
- Si vous savez que les FDOs ont pu y avoir accès, que ce soit en GAV ou autre, réinitialisez le ou virez le.
- Par mesure de précaution et parce que ça ne coûte rien, vous pouvez durant l'action par défaut le garder en mode avion avec wifi désactivé, et n'activer les données mobiles que quand vous avez besoin. Cela vous rend moins traçable et réduit les risques.

+ d'autres précautions supplémentaires

- Le téléphone ne doit **jamais avoir été utilisé dans votre usage personnel, ou celui d'un de vos proches**
- Achetez le portable et la carte SIM prépayée **en liquide et sur place**
- Ne **JAMAIS** utiliser son téléphone d'action « anonyme » **sans le mode avion si on est chez soi, chez un.e de nos proches, ou à côté d'un téléphone associé à notre identité**. Pour la plupart des téléphones, si vous le mettez en mode avion avant de l'éteindre, lorsque vous le rallumerez il sera encore en mode avion.  
Quand vous êtes **chez vous**, et que vous voulez **utiliser votre tel d'action** pour par exemple le configurer : Vous pouvez retirer la SIM, le mettre en mode avion, et si besoin d'internet, le connecter au Wifi.  
Avoir la carte SIM retirée en plus du mode avion dans ce cas ci offre une sécurité en plus au cas où vous désactivez malencontreusement le mode avion du téléphone quand vous êtes chez vous : Dans ce cas ci, seul votre IMEI bornera (si vous ne remettez pas le mode avion assez vite), mais pas votre SIM, ce qui est moins facilement traçable pour les autorités.
- **Quand vous partez en action**, avoir bien sûr mis la SIM dedans, mais attendre d'être assez loin de chez vous pour utiliser votre téléphone hors mode avion et éventuellement vous connectez si besoin
- Si vous savez que les **FDOs ont pu y avoir accès**, que ce soit en GAV ou autre, en plus du fait de devoir le réinitialiser, si jamais ils ont récupéré votre identité par la même occasion, alors « l'anonymat » du téléphone est compromis.
- Quand « **l'anonymat** » **de votre téléphone est compromis** (d'une des manières décrites plus haut dans ce document), le seul moyen de retrouver cet « anonymat » et de racheter un téléphone et une SIM. Vous pouvez revendre l'ancien téléphone compromis. Vous pouvez aussi trouver quelqu'un qui n'a pas de lien avec vous pour échanger vos téléphones, c'est souvent faisable pendant des camps militants.
- **Si vous fournissez votre numéro de téléphone anonyme à des applications** qui ont besoin d'un numéro de téléphone **tel que Signal ou Telegram**, il est primordial

d'activer la blocage d'inscription par PIN. Si vous ne faites pas cela, le jour où votre SIM sera bloquée (soit parce que vous n'avez pas mis de forfait pendant trop longtemps soit parce que vous n'avez pas donné votre identité), quelqu'un pourra prendre possession de votre compte (Signal ou Telegram) si il achète une carte SIM où votre ancien numéro de téléphone a été assigné. Pour Signal il faut aller dans "Paramètres>>Compte>>Blocage d'inscription", et pour Telegram "Paramètres>>Sécurité>>Authentification à deux étapes"

---

Révision #16

Créé 5 May 2024 19:36:41 par mollusque

Mis à jour 12 July 2024 22:33:15 par mollusque